

RÉUNION F.I.M.E.M.

En ouvrant le colloque international du Congrès de l'Ecole Moderne qui s'est tenu cette année à St Etienne, Freinet précisa l'existence officielle de la Fédération Internationale des Mouvements d'Ecole Moderne. Ses statuts ayant été déposés en France en août 1958. A l'issue de cette assemblée, une commission composée de délégués représentant 11 nations fut chargée d'étudier l'organisation de la fédération et la publication d'un bulletin international de liaison.

Certes, la mise en train d'une telle association s'avère difficile par la dispersion des responsables nationaux. Freinet parant au plus urgent a déposé les statuts administratifs habituels. Il est évident que chaque pays devra les étudier; nous les faisons polycopier et vous les adresserons d'ici quelques jours.

La commission F.I.M.E.M. réunie à St Etienne a commencé ce travail et préparé un projet d'organisation intérieure qu'il faudra intégrer aux statuts. En voici l'essentiel :

CAMARADES PRESENTS :

Kühn, Hansjorg (Allemagne) - Linarès (Algérie) - Joachim Maurice - Lucienne Balesse (Belgique) - Videnov Vladislav (Bulgarie) - Rauscher (France) - Vingopoulos Ilias (Grèce) - Pezzoli (Italie) - Hierzig Francis (Luxembourg) - Halina Semenovitch (Pologne) - Madeline Ghebard (Suisse) - Descoueyte Jean (Tunisie)

Organisation de la FIMEM -Projet

- Grouper au sein d'une fédération internationale les groupements d'Ecole Moderne (Techniques Freinet), coordonner leurs diverses activités.
- Organiser les contacts entre les éducateurs dans l'esprit de l'UNESCO
- Organiser les échanges : lettres, maîtres et élèves, colis, travaux, expositions circulantes, cahiers de roulement, bandes magnétiques, multiples (entretien direct par les stations de radiotélévision).

Activités de la FIMEM

- Fonctionnement de commissions internationales de recherches pédagogiques.
- Organisation de démonstrations dans les différents pays avec la participation d'organisations internationales (UNESCO)
- Aide pour l'extention des techniques de l'Ecole Moderne dans les pays où elles débutent.
- Etude des moyens de pénétration dans les pays où elles ne sont pas connues.
- Action en faveur des pays en voie de développement en collaboration avec l'UNESCO (envoi de documentation, de matériel ...)

Relations

- Participation effective dans les congrès internationaux.
- Relations avec l'UNESCO
- Relations avec les organismes pédagogiques et syndicaux internationaux.

Publications

Bulletin trimestriel paraissant les 15 mai, 15 novembre, 15 février.

Organisation intérieure

Pour être représenté au C.A. de la F.I.M.E.M. le pays doit avoir un mouvement Ecole Moderne organisé nationalement par les voies légales ou par une existence de fait. Il fait parvenir au secrétariat ses statuts ou son règlement intérieur.

- Des comités locaux avec un responsable peuvent être directement rattachés à la FIMEM (art. 11 des statuts)
- Les différents groupements doivent signaler leur existence en adressant au Ministère de l'Education de leur pays les statuts de la FIMEM et un rapport de leurs activités nationales. Ils informent également les mouvements éducatifs nationaux et l'U. NESCO
- Le secrétariat tient un fichier FIMEM à jour. Chaque année après l'assemblée générale il communique les changements par la voie du bulletin.
- Le bureau constitué régulièrement par le Congrès FIMEM de Bruxelles en 1958 comprenait :
Président : C. Freinet (France) ; Vice-Présidents : G. Perriot (France) G. Tamagnini (Italie) M. Perrenoud (Suisse) ; Secrétaire : Lucienne Balesse (Belgique) ; Trésorier : Pons (France)
- Chaque pays présente son ou ses délégués officiels dont l'ensemble formera le prochain conseil d'Administration. Celui-ci répartira les différentes responsabilités entre ses membres.

Comptabilité (Art. 16)

- La FIMEM a une comptabilité distincte des groupes nationaux et contrôlée par le C.A.
- Ce fonds commun est alimenté par les cotisations et les abonnements éventuels au bulletin.

Cotisation annuelle

- 100 NF par pays, par tranche de 500 membres
- Participation des comités locaux suivant leurs possibilités.

L. BALESSÉ